

Commune de



Saint-Laurent-d'Agnny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

Affiché le 10 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 4 avril 2024

Étaient présents : F. BREUZIN – C. TRICHARD - C. POUZARGUE– D.MONOD - O. CONTRERAS – V. PASQUIER - C.CROTTET– I. MORETTON-FRAYSSSE – PY DUCREST - H.DESTANDAU - P. POILANE – G. FLEURY - JJ.DURANTIN – M. JOLLY - D.FERLAY

Excusés : P. GUIZE (pouvoir C. CROTTET) - M. RIBIER (pouvoir O. CONTRERAS) - A. BERGER (pouvoir C. TRICHARD) – S. BOIRAL (pouvoir V. PASQUIER)

Secrétaire de séance : H. DESTANDAU

Les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2024.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU RHONE

Le Conseil municipal à l'unanimité sollicite une subvention auprès de département du Rhône dans le cadre du partenariat territorial à hauteur de 20% pour le projet de rénovation du bâtiment communal situé au 269 grande rue. L'ensemble des dépenses, coût de maîtrise d'œuvre inclus est estimé à 760 000 € HT

VALIDATION DU RAPPORT DE LA CLECT CONCERNANT LES ESPACES JEUNES

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT pour le transfert de la compétence espaces jeunes aux communes au 1^{er} janvier 2024.

FINANCEMENT DES CHARGES SYDER 2024.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le financement proposé des charges du Syder :

- Budgétisation de la somme de 65 000 € sur le budget M57
- Fiscalisation de la somme de 163 533,75 €.

VALIDATION DE LA CONVENTION « DISPOSITIF AIDANT SCOLAIRE H+ »

En l'absence de la convention, le Conseil municipal ajourne le vote de la convention entre la Copamo, la commune et l'éducation nationale pour la mise en œuvre du dispositif d'aidants scolaires H+

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

L'assemblée délibérante procède au tirage au sort, dans la liste électorale de la Commune, de personnes qui seront proposées comme jurés d'assises pour l'année suivante.

Les personnes tirées au sort sont les suivantes :

- Maylis DELOLM DE LALaubIE
- Pierre GRILLON
- Alain FERRAND
- Olivier NEMOS
- Alain RAYMOND
- Joris TIDONA

QUESTIONS DIVERSES

❖ TRAVAUX ET AMENAGEMENT

Grande rue – Cadix : Les travaux d'aménagement se poursuivent. La grande rue devrait être terminée en fin de semaine. Le parking de la place de l'église est en cours d'aménagement jusqu'à la fin du mois.

Durant les vacances de Pâques, l'entreprise Rampa interviendra sur la route de Soucieu pour poser 80m de tuyau de diamètre 500mm sous l'emprise du futur plateau ralentisseur, dans le but d'alimenter le futur bassin de rétention du Gorget.

Maison route de Soucieu : les marchés ont été notifiés à 9 entreprises sur les 12 lots pour un coût inférieur de 7,5% à celui estimé. Il est envisagé un démarrage de travaux pour mi-mai.

Les travaux de construction des maisons en Bail Réel Solidaire à la Matazine ont démarrés.

Une cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre s'est déroulée le vendredi 5 avril à 11 heures en présence de Monsieur Christophe GUILLOTEAU, Président du Département et Président du bailleur social Deux Fleuves Rhône Habitat (ex OPAC).

❖ DIVERS

Monsieur le Maire informe du classement de la ZI des Platières en agglomération par arrêté municipal. Cela permettrait notamment une gestion des aménagements de sécurité des voiries.

Monsieur le Maire informe de la signature intervenue le 21 mars de la rétrocession des voiries et du bassin de rétention des Laurentines.

Le remplacement des éclairages du tennis par des projecteurs à leds a été effectué semaine passée. Réglage de nuit prévu semaine prochaine

❖ ELECTIONS européennes le dimanche 9 juin, présence nécessaire de l'ensemble des élus

Prochain conseil municipal : lundi 6 mai 2024 à 20h30 – Salle du conseil à la Mairie